

PAYS-BAS

Ne laisser personne de côté : Approche et priorités des Pays-Bas

La Politique de 2018 des Pays-Bas, intitulée « Investing in Global Prospects », est guidée par les Objectifs de développement durable (ODD) et l'engagement de « ne laisser personne de côté ». Elle définit quatre objectifs étroitement liés : i) prévenir les conflits et l'instabilité ; ii) faire reculer la pauvreté et les inégalités sociales ; iii) promouvoir une croissance durable et inclusive ainsi que la lutte contre le changement climatique dans le monde et iv) renforcer la capacité de gain internationale des Pays-Bas. La politique commerciale néerlandaise contribue à l'objectif de ne laisser personne de côté en mettant l'accent sur la nécessité d'avoir un salaire décent ainsi que sur les groupes les plus pauvres et les femmes.

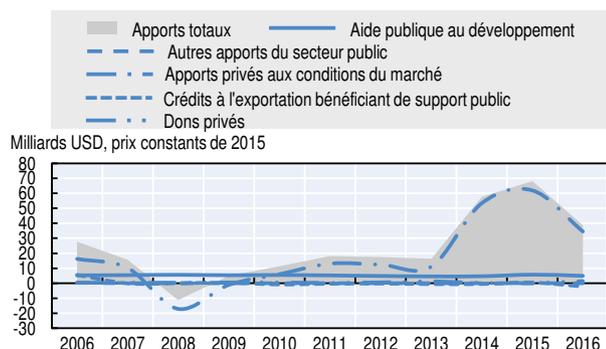
Pour les Pays-Bas, il est dans l'intérêt de chacun de s'attaquer aux causes profondes de l'extrême pauvreté, qui est de plus en plus concentrée dans les régions fragiles, et de se pencher sur l'étroite interdépendance des enjeux mondiaux que

sont la pauvreté, les conflits, le terrorisme, le changement climatique, la croissance démographique et les migrations irrégulières.

L'approche adoptée par les Pays-Bas pour ne laisser personne de côté est axée sur les situations de fragilité et les États où les niveaux de pauvreté extrême sont élevés, sur l'autonomisation des femmes et des filles et sur les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées. Elle vise également à renforcer la protection des réfugiés et des personnes déplacées internes et à leur offrir de meilleures perspectives, et ciblera activement les jeunes – catégorie de la population en rapide expansion. Les déficits de données (ventilées notamment) et les obstacles d'ordre politique et culturel à l'intégration des groupes minoritaires constituent quelques-uns des principaux défis que les Pays-Bas devront relever pour mettre en œuvre leur approche.

Apports financiers des Pays-Bas aux pays en développement

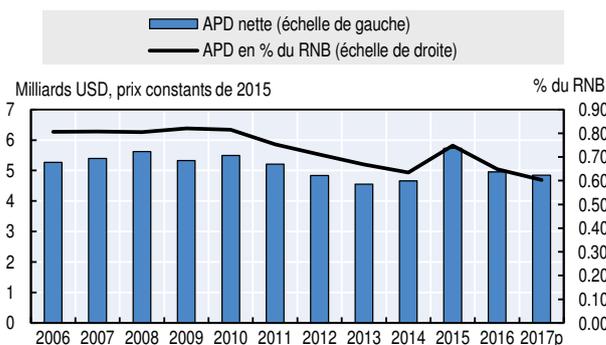
Graphique 34.1. **Apports nets de ressources aux pays en développement, 2006-16, Pays-Bas**



Note : On ne dispose de données sur les autres apports du secteur public que pour 2006.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933810512>

Graphique 34.2. **APD nette : Évolution en volume et en pourcentage du RNB, 2006-17, Pays-Bas**



p : données préliminaires.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933810531>

Résultats obtenus par les Pays-Bas au regard des engagements pris en faveur de l'efficacité de la coopération pour le développement

Tableau 34.1. **Résultats du cycle 2016 de suivi du Partenariat mondial (actualisés), Pays-Bas**

Pays-Bas	Alignement et appropriation par les pays (%)				Prévisibilité (%)		Transparence		
	Utilisation des cadres de résultats propres aux pays	Financement inscrit aux budgets des pays	Financement par le biais des systèmes nationaux	Aide déliée	Prévisibilité annuelle	Prévisibilité à moyen terme	Données rétrospectives (OCDE-CAD SNPC)	Données prévisionnelles (OCDE-CAD EDP)	Publication au registre de l'IITA
2016	63.8%	71.7%	44.4%	98.8%	58.9%	73.0%	bon	moyen	bon
Année de référence	-	48.9%	64.9%	92.7%	68.5%	41.7%	améliorations nécessaires	moyen	excellent
Tendance	-	↑	↓	↑	↓	↑	↑	=	↓

Note : Voir la note méthodologique en Annexe B pour de plus amples informations sur les indicateurs. Les données figurant dans les rubriques « Aide non liée », « Données rétrospectives » et « Publication au registre de l'IITA » ont été actualisées à partir des dernières informations disponibles.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933812925>

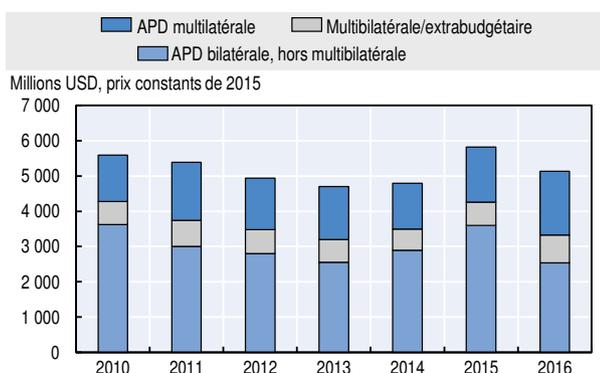
Aide publique au développement dispensée par les Pays-Bas

En 2017, les apports nets d'aide publique au développement (APD) des Pays-Bas se sont élevés à 5 milliards USD (données préliminaires), soit 0.60 % de leur revenu national brut (RNB) et une baisse de 2.9 % en termes réels par rapport à 2016, qui s'explique principalement par une diminution des contributions au budget central d'organisations multilatérales, partiellement compensée par une augmentation du coût des réfugiés dans le pays donneur. En 2017, ce coût s'est élevé à 835 millions USD et a représenté 16.9 % de l'APD nette totale des Pays-Bas, contre 8.7 % en 2016.

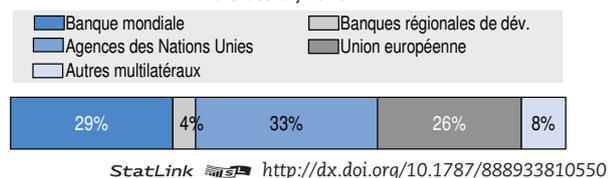
La part non liée de l'APD des Pays-Bas (hors frais administratifs et coût des réfugiés dans le pays donneur) a été de 98.8 % en 2016 (contre 92.7 % en 2015), soit plus que la moyenne du Comité d'aide au développement (CAD), établie à 81.2 %. L'élément de libéralité de l'APD totale a été de 100 % en 2016.

En 2016, 64.8 % de l'APD néerlandaise ont été dispensés sous forme d'aide bilatérale. Les Pays-Bas ont affecté 35.2 % de leur APD totale aux contributions au budget central d'organisations multilatérales. Ils ont aussi dirigé 23.7 % de leur APD bilatérale vers des projets précis exécutés par des organisations multilatérales (contributions multilatérales/extrabudgétaires).

Graphique 34.3. Composition de l'APD, 2010-16, et ventilation de l'APD multilatérale en 2016, Pays-Bas



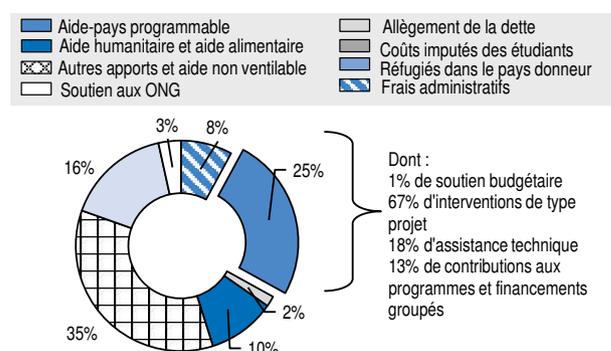
Distribution de l'APD dirigée vers et transitant par le système multilatéral, 2016



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933810550>

En 2016, 25.1 % de l'APD bilatérale néerlandaise ont fait l'objet d'une programmation avec des pays partenaires. La part de l'aide-pays programmable (APP) a été inférieure à la moyenne des pays du CAD (46.8 %). Les interventions de type projet ont représenté 67 % de l'APP. Quelque 35 % de l'APD bilatérale des Pays-Bas ont été classés dans la catégorie « Autres apports et aide non ventilable », et 16 % ont été consacrés aux coûts des réfugiés sur leur territoire.

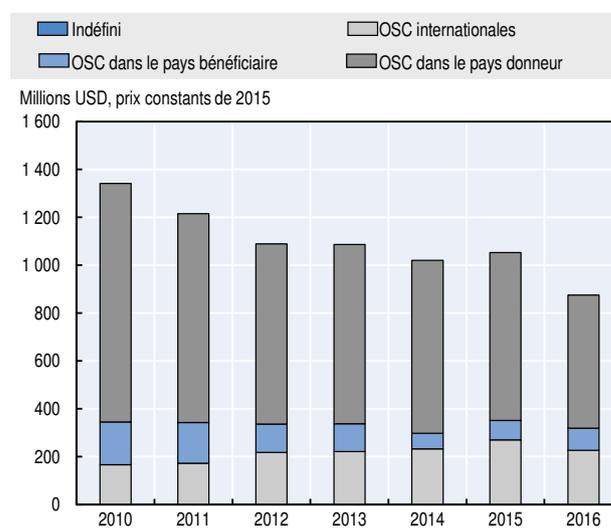
Graphique 34.4. Composition de l'APD bilatérale, 2016, versements bruts, Pays-Bas



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933810569>

En 2016, l'APD bilatérale dirigée vers des organisations de la société civile (OSC) ou transitant par celles-ci s'est élevée à 877.2 millions USD. Entre 2015 et 2016, l'aide dirigée vers les OSC et acheminée par leur intermédiaire a augmenté en pourcentage de l'aide bilatérale, passant de 24.7 % à 26.3 %.

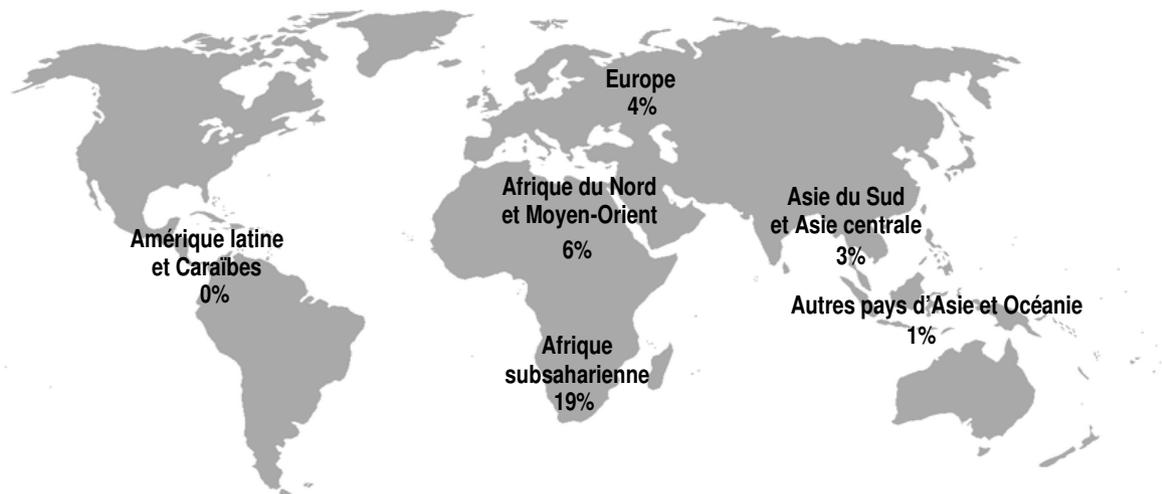
Graphique 34.5. APD bilatérale dirigée vers et transitant par les OSC, versements bruts par type d'OSC, 2010-16, Pays-Bas



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933810588>

La part la plus importante de l'APD bilatérale a été orientée vers l'Afrique subsaharienne. En 2016, les Pays-Bas ont affecté 636.6 millions USD à l'Afrique subsaharienne et 210.2 millions USD au Moyen-Orient, mais il faut noter que 66 % de l'APD bilatérale néerlandaise n'ont pas été ventilés par région.

Graphique 34.6. Répartition de l'APD bilatérale par région, 2016, versements bruts, Pays-Bas

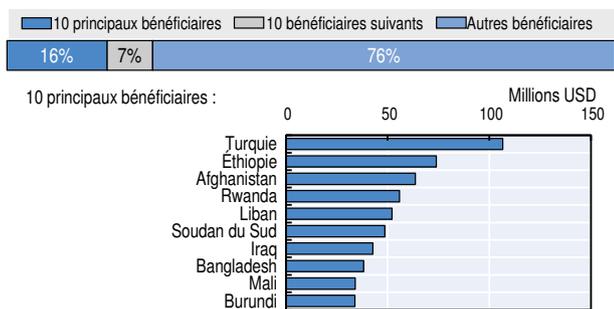


Note : La répartition par région de 66 % de l'APD bilatérale ventilée n'est pas spécifiée pour 2016. Cette part de l'aide n'est pas représentée sur la carte.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933810607>

En 2016, les Pays-Bas ont affecté 16.5 % de leur APD bilatérale aux 10 principaux bénéficiaires de leur aide, au nombre desquels figurent 7 de leurs 15 pays partenaires prioritaires. En 2016, le soutien alloué dans des contextes de fragilité a représenté un montant de 606.9 millions USD (18 % de l'APD bilatérale brute), dispensés principalement sous forme d'interventions de type projet (65 %) et de contributions à des financements groupés (24 %).

Graphique 34.7. APD bilatérale apportée aux principaux bénéficiaires, 2016, versements bruts, Pays-Bas

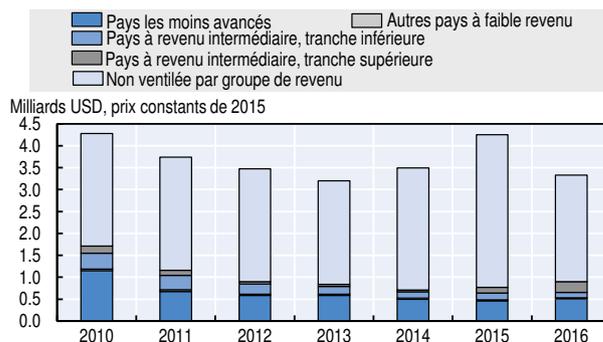


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933810626>

En 2016, les Pays-Bas ont alloué 15.2 % de leur APD bilatérale à des pays parmi les moins avancés (PMA), soit un montant de 507.9 millions USD. Ce chiffre, en hausse par rapport à celui de 2015 (11 %), reste inférieur à la moyenne du CAD pour 2016 (21.9 %). Ce sont les PMA qui ont reçu la part la plus importante de l'APD bilatérale en 2016, mais il faut noter que 73 % de cette aide n'étaient pas ventilés par groupe de revenu.

L'APD totale des Pays-Bas aux PMA a représenté 0.15 % du RNB en 2015, ce qui est conforme à l'objectif de 0.15 % fixé par les Nations Unies.

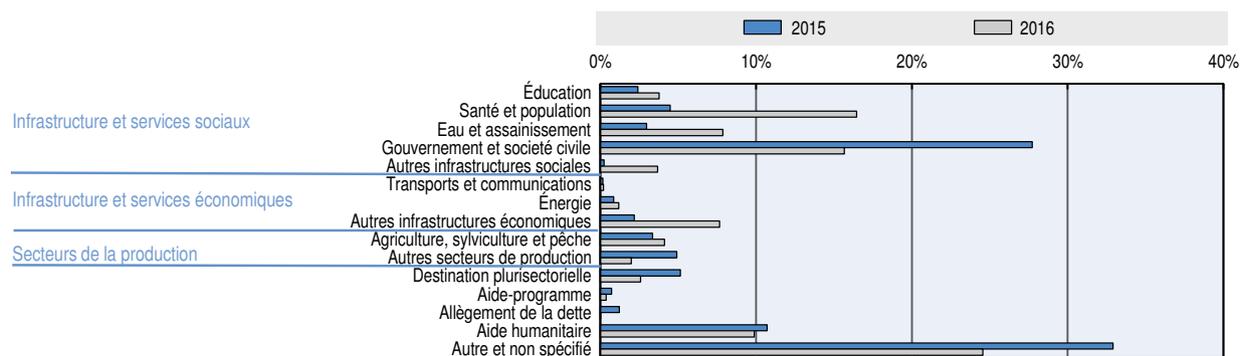
Graphique 34.8. APD bilatérale par groupe de revenu, 2010-16, versements bruts, Pays-Bas



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933810645>

En 2016, 47.4 % de l'APD bilatérale des Pays-Bas ont été affectés aux infrastructures et services sociaux et économiques, soit 1.6 milliard USD, une place importante ayant été accordée au soutien au gouvernement et à la société civile (512.8 millions USD), à la population et la santé reproductive (482.6 millions USD), et à l'eau et l'assainissement (257.1 millions USD). L'aide humanitaire a représenté 323 millions USD. En 2016, les engagements des Pays-Bas en faveur de la promotion de l'aide pour le commerce et de l'amélioration des résultats commerciaux des pays en développement et de leur intégration dans l'économie mondiale ont atteint 496.2 millions USD (19.3 % de l'aide bilatérale ventilable).

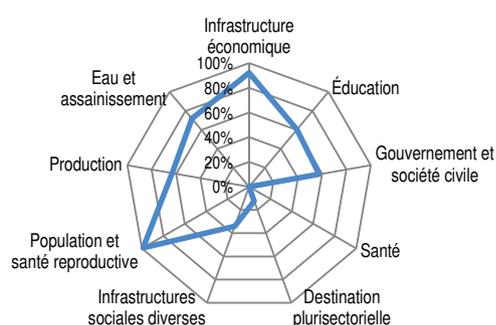
Graphique 34.9. Répartition de l'APD bilatérale brute par secteur, 2015-16, engagements, Pays-Bas



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933810664>

L'APD bilatérale en faveur de l'égalité femmes-hommes s'est élevée à 1.6 milliard USD. En 2016, 60.6 % de l'aide bilatérale ventilable des Pays-Bas avaient l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour objectif principal ou significatif, contre 61.3 % en 2015 ; à titre de comparaison, la moyenne des pays du CAD en 2016 s'est élevée à 36.5 %. Une part importante de l'aide en faveur de la population, de la santé reproductive et des infrastructures économiques est axée sur la problématique femmes-hommes.

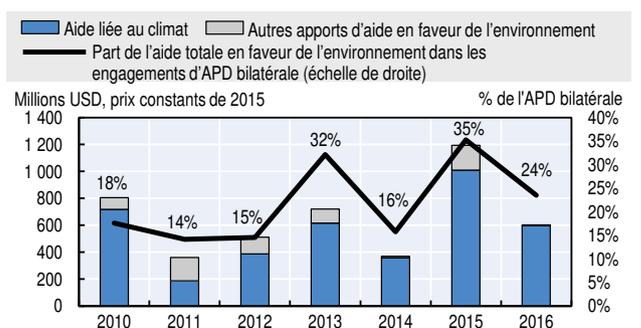
Graphique 34.10. Part de l'APD bilatérale ventilable à l'appui de l'égalité femmes-hommes par secteur, 2016, engagements, Pays-Bas



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933810683>

L'APD bilatérale dans le domaine de l'environnement s'est élevée à 605.7 millions USD, soit 23.5 % de l'aide bilatérale ventilable, ce qui est inférieur à la moyenne des pays du CAD (33 %). En 2016, 23.3 % de l'aide bilatérale ventilable (598.7 milliards USD) étaient axés sur le changement climatique, en deçà de la moyenne des pays du CAD (25.7 %).

Graphique 34.11. APD bilatérale ventilable à l'appui des objectifs environnementaux mondiaux et locaux, 2010-16, engagements, Pays-Bas



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933810702>

Note à l'intention des lecteurs : L'annexe B présente des notes méthodologiques concernant les définitions et les outils de mesure utilisés pour l'établissement des profils des membres du Comité d'aide au développement.



Extrait de :
Development Co-operation Report 2018
Joining Forces to Leave No One Behind

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/dcr-2018-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Pays-Bas », dans *Development Co-operation Report 2018 : Joining Forces to Leave No One Behind*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/f5dd7657-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.